

Ligne A

Départements concernés

75 77 78 92
93 94 95

Correspondances

Existantes

Train-rer : B D E H
J K L N P R U
Métro : 1 2 3 4 6
7 8 9 11 14
Tram : 2

Juillet 2015

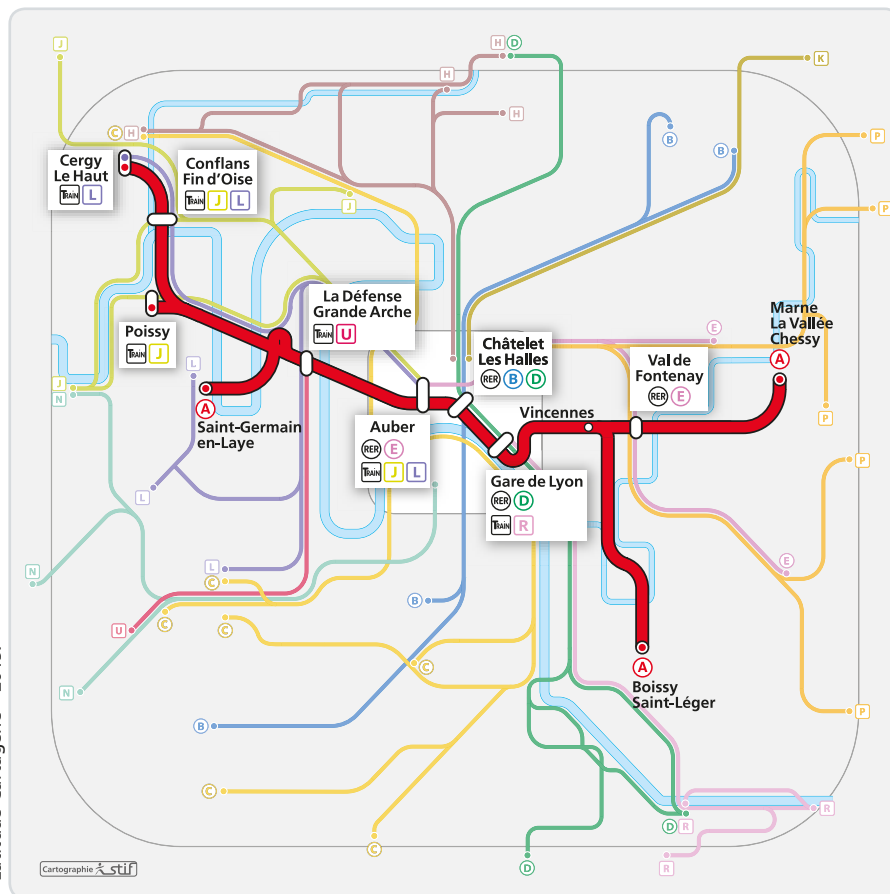
Train-rer

Schéma directeur de la ligne A

Les projets

Le schéma directeur de la ligne A porte les enjeux d'amélioration suivants :

- renforcer les performances de la ligne : augmenter la capacité, supprimer les points de fragilité d'exploitation, améliorer l'exploitation commune de la ligne par les opérateurs,
- améliorer la gestion des situations perturbées en plaçant le voyageur au centre du dispositif,
- adapter l'offre de transport aux besoins des voyageurs,
- améliorer la qualité de service, notamment dans les espaces.



Les bénéficiaires voyageurs

OFFRE

- **Renfort d'offre d'été** pour la branche Marne-la-Vallée et de soirée pour la branche Cergy - Poissy et le reste de la ligne (2013-2014).
- **Augmentation du nombre d'arrêts** aux heures de pointe et prolongement de certaines missions à l'étude (pour le moyen terme).

QUALITÉ DE SERVICE

- **Performances améliorées** grâce à de nouvelles infrastructures ferroviaires permettant de mieux gérer les terminus et à l'adaptation de la signalisation ferroviaire.
- **Meilleure gestion des situations perturbées** grâce à l'augmentation des possibilités de retournement des trains.
- **Qualité de service en gare améliorée** grâce à des actions de mise en conformité et de rénovation.
- **Amélioration de l'exploitation commune** de la ligne.

Les chiffres-clés

109 km de tracé

46 gares

1 200 000 voyages/jour

2 exploitants : RATP et SNCF

Mise en œuvre des actions du schéma directeur : **2013-2022**

Le coût et les financements des projets

L'infrastructure

Le coût de l'ensemble des opérations inscrites au schéma directeur a été évalué à **630 M€** (valeur 2011) lors de son adoption.

Les financeurs des projets

À ce stade, les études de schéma de principe et d'avant-projet sont financées par l'État et la Région Île-de-France à hauteur de **14,5 M€**.

Les études préliminaires et les avant-projets des gares, d'un montant de **8,2 M€**, sont financés par l'État, la Région Île-de-France et les opérateurs RATP et SNCF.

Le financement des premières réalisations est d'ores et déjà assuré par la Société du Grand Paris pour un montant de **140 M€** (valeur 2012) et par le STIF pour un montant de **30 M€**.

Le matériel roulant

Le STIF participe à hauteur de **50 %** (soit **650 M€**) au renouvellement de 130 rames à deux niveaux de type MI09 pour l'ensemble de la ligne.

En outre, le coût du matériel roulant nécessaire à l'accomplissement du schéma directeur est estimé à **240 M€** (valeur 2011), financés par le STIF.

Les actions

Les principales actions engagées

Afin de tenir compte du trafic estival de plus en plus dense chaque année, depuis juillet 2013, le passage à l'horaire d'été n'est réalisé qu'au cours de la deuxième semaine de juillet.

De plus, depuis décembre 2013, l'offre a été augmentée en soirée pour l'ensemble de la ligne, et l'été aux heures de pointe entre Torcy et Chessy.

Les principales actions en cours ou à venir

En 2014 et en 2015, le STIF a approuvé la mise en œuvre des opérations suivantes :

- mise en place d'un pilotage automatique pour le tronçon central de la ligne A, pour 2019 ;

Les acteurs

En tant que pilote du schéma directeur, le **STIF** – l'Autorité organisatrice des transports en Île-de-France – veille au respect du programme, du calendrier et du coût de chaque projet.

Le STIF a confié la maîtrise d'ouvrage des projets :

- à la **RATP** pour la majorité de la ligne,
- à **SNCF Mobilités** pour les biens dévolus à l'exploitation des services de transport de la branche de Cergy – Poissy,
- à **SNCF Réseau** pour les éléments de l'infrastructure du réseau ferré national.

Le calendrier

Les principales étapes :

Juin 2012

Validation du schéma directeur par le Conseil du STIF

2012-2015

Schéma de principe et dossier d'enquête publique. Études d'avant-projet

Juillet 2015

Approbation du schéma de principe par le Conseil du STIF

2013-2022

Mise en œuvre des actions du schéma directeur

- extension du périmètre équipé du Système d'Aide à la Conduite, à l'Exploitation et à la Maintenance (SACEM), pour 2020 ;
- renforcement de l'alimentation électrique entre La Varenne-Chennevières et Boissy-Saint-Léger ;
- création d'installations de retournement à Charles de Gaulle-Étoile, permettant une meilleure gestion des situations perturbées ;
- création d'équipements de retournement et de garage des trains à Marne-la-Vallée Chessy (phase 1).

Les études de schéma de principe et d'avant-projet, réalisées par la RATP, SNCF Mobilités et SNCF Réseau, se poursuivent pour l'ensemble des autres projets du schéma directeur.